

Colomiers, le 24 juin 2024



M. Gérald DARMANIN

Ministre de l'Intérieur

Place Beauvau
75 008 Paris Cedex 08

courriel : secretariat.sg@interieur.gouv.fr
courriel : Drhfs-sj-bmsep@interieur.gouv.fr

Objet : Préavis de grève pour les journées du 1^{er} au 31 juillet 2024

Le soir-même de l'élection du parlement européen, l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale et de la convocation de nouvelles élections législatives par le Président de la République, a été un choc pour l'ensemble de nos concitoyen.nes. Ces choix du Président, à l'heure où le vote pour l'extrême droite atteint un niveau record, en partie à cause des politiques de régression sociale menées par le gouvernement, font courir un risque démocratique majeur à notre pays avec la potentielle arrivée au pouvoir du Rassemblement National. Si les élections législatives donnaient une majorité absolue au parti d'extrême droite, cela aurait des conséquences directes sur les agent.es de la Fonction publique, et notamment celles et ceux du ministère de l'intérieur, qui seraient ainsi obligé.es de mettre en application des politiques publiques contraires aux valeurs de la République.

L'Union des syndicats CGT INTÉRIEUR dénonce la prise d'un tel risque pour notre démocratie et se mobilise au contraire pour un projet de progrès social, émancipateur pour tous et toutes, avec au cœur le développement des services publics.

Les annonces du Président ont été vécues très douloureusement, en particulier par les agent.es des services élections qui étaient en pleines opérations de centralisation des résultats, en astreinte le dimanche 9 juin au soir. La préparation d'élections, de quelque niveau qu'elles soient, est une énorme charge de travail qui pèse sur des services, touchés comme l'ensemble des personnels administratifs et techniques du Ministère, par le manque criant de moyens humains. Cette surcharge de travail pèse plusieurs jours après le scrutin sur les services concernés puisque se réunissent les commissions électorales.

Cette décision lourde de conséquences prise par le président de la République a imposé un calendrier très contraint aux services. Ceux-ci vont ainsi sacrifier 4 dimanches sur 5 en un mois. Sans compter que certain.es ont du renoncer à leurs vacances sur la période, qui tombe en partie sur le début des congés payés des salarié.es. Certains personnels, déjà réquisitionnés pour les JOP, n'ont pas le droit de poser plus de 10 jours de congés sur la période estivale. Cette charge de travail supplémentaire va peser sur des services déjà en tension en raison de la désorganisation de notre administration et de la suppression de nombreux postes.

L'Union des syndicats CGT INTÉRIEUR :

- dénonce l'extrême dégradation des conditions de travail imposée à ces services et le non-respect des obligations réglementaires sur les temps de repos,
- alerte sur les risques psycho-sociaux qui vont impacter ces services, car travailler trois semaines d'affilées sans week-end aura des incidences certaines sur la santé des agent.es,
- dénonce l'organisation non uniforme et parfois autoritaire de la mise sous pli sur le territoire : réquisitions plus ou moins arbitraires, fermeture partielle ou totale de la préfecture, externalisation avec des résultats indignes quant au respect de l'égalité des candidat.es,
- constate et déplore que l'organisation des élections législatives en urgence va affecter directement les conditions de travail de l'ensemble des personnels mais aussi de notre service au public (rendez-vous reportés, pas d'accès aux droits, augmentation des délais de délivrance de titres etc) en cette période où les délais d'attente explosent partout.

La totalité de l'organisation des élections fait partie des missions de l'État et spécifiquement du ministère de l'Intérieur. Elle ne doit pas être confiée, même en partie, à un prestataire privé pour des raisons de manque de

personnels en préfecture. L'Union des syndicats CGT Intérieur exige un renforcement des services élections par des créations de postes et une rémunération plus attractive pour les volontaires à la mise sous pli.

L'Union des syndicats CGT Intérieur vous alerte depuis des mois sur l'organisation des JOP qui va demander un fort investissement de nombreux fonctionnaires. Mais la dissolution de l'Assemblée nationale à quelques semaines de l'ouverture des Jeux, l'incertitude quant à la possibilité de nommer un gouvernement également, font planer une inquiétude supplémentaire sur l'enjeu sécuritaire pendant cette période et les conditions de travail des agent.es publics mobilisé.es.

L'Union des syndicats CGT Intérieur continuera de porter des revendications pour une vraie reconnaissance de l'engagement des agent.es, pour des conditions d'exercice dignes et correctes, des prises en charge adaptées et des moyens mis à disposition pour les agent.es comme les gardes d'enfant et le respect de l'articulation vie professionnelle et vie privée.

En plus de ces demandes propres aux services élections et à l'organisation des JOP, l'Union des syndicats CGT Intérieur continue d'exiger :

- l'augmentation de 30% de la valeur du point d'indice, l'indexation des salaires sur les prix, le rattrapage des pertes de salaires, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, la refonte des grilles indiciaires, l'intégration des primes dans le traitement brut, la revalorisation du supplément familial de traitement, l'augmentation de l'indemnité de résidence ;
- le retrait du texte de réforme des retraites ;
- le retrait de la loi asile-immigration ;
- l'arrêt des réformes de destruction des missions de services publics, comme celle de l'ATE ;
- l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- l'abandon du projet de loi Fonction publique de prime au mérite ;
- l'abrogation du jour de carence ;
- la création massive de postes de fonctionnaires ;
- l'arrêt du recours aux personnels non-titulaires ;
- la titularisation des contractuel-les ;
- l'arrêt de la démétropolisation des services d'administration centrale ;
- la rémunération/récupération de l'intégralité des heures de travail effectuées ;
- la fin des heures écrêtées, véritable système de travail dissimulé ;
- la réduction du temps de travail à 32 h ;
- l'arrêt des attaques de toutes formes sur les RTT qui correspondent à des heures travaillées ;
- l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;
- l'application immédiate de tout texte créant des droits nouveaux ;
- la suppression de tout texte dégradant les droits des agent.es ;
- l'application de tous les droits pour les personnes en situation de handicap ;
- le respect des droits, de la santé et de la dignité des agent.es par l'ensemble des hiérarchies ;
- l'arrêt des discriminations et de la répression syndicales.

Afin de permettre aux salarié.es et agent.es de défendre leur dignité, leurs principes, leur vie, leur emploi, leur salaire, leurs conditions de travail, l'Union des syndicats CGT Intérieur dépose un préavis de grève pour les journées du 1^{er} au 31 juillet 2024 ainsi que les nuitées en amont et en aval pour l'ensemble des personnels placés sous votre autorité.

L'Union des syndicats CGT Intérieur reste disponible pour vous rencontrer et négocier sur les revendications afin de permettre la levée de préavis.

Pour l'Union des syndicats CGT Intérieur



Karine TARTAS, secrétaire générale adjointe

Copie à :-

- Sophie BINET, secrétaire générale de la CGT ;
- Christophe DELECOURT, co-secrétaire général de l'UFSE-CGT ;
- Didier MARTIN, secrétaire général du ministère de l'intérieur ;
- Frédéric VEAUX, directeur général de la police nationale.